

La meilleure lancette est une lame unie sur ses deux faces, montée sur un manche fixe.

Pour s'en servir, on tend légèrement la peau de la main gauche, et de l'autre main, tenant la lancette comme un porte-plume, on dépose la gouttelette de vaccin sur la peau, puis on fait pénétrer la pointe de la lancette de 1 à 2 millimètres sous l'épiderme. L'inoculation se fait soit par piqûres, soit par des scarifications, superficielles, longues de 2 à 5 millimètres; les inoculations doivent être distantes de 2 à 5 centimètres l'une de l'autre pour éviter la confluence des pustules. Il faut éviter de faire saigner. Bien qu'un seul bouton de vaccin confère une immunité aussi longue et aussi complète que plusieurs boutons, on a l'habitude de faire deux ou trois piqûres à chaque bras. A moins d'indications particulières, on vaccine habituellement au niveau de la partie supérieure et externe du bras, sur le deltoïde; les filles peuvent être vaccinées au mollet ou à la cuisse. Si l'enfant est porteur d'un nævus, la vaccination portera sur la tumeur érectile.

On peut recouvrir les points inoculés de fragments de baudruche gommée ou d'une compresse sèche aseptique. Aucune modification ne doit être apportée dans l'hygiène de l'enfant; les bains doivent être continués.

C'est vers le commencement du troisième mois que l'on vaccine habituellement les jeunes enfants; il va sans dire que cette date pourrait être avancée en cas d'épidémie. Inoculée pendant l'incubation de la variole, la vaccine rend celle-ci plus bénigne, ou même peut la faire avorter. Inoculée lors de l'apparition de la variole, la vaccine avorte, ou les deux éruptions évoluent simultanément sans influence réciproque.

Après l'inoculation, la peau présente une rougeur qui disparaît bientôt, et c'est seulement le quatrième jour qu'apparaît une saillie papuleuse, au niveau de la piqûre. Le lendemain, la saillie s'étale en surface et s'aplatit au sommet (ombilication); le derme soulevé forme un cercle blanc bleuâtre (zone lymphogène).

Le maximum de développement est atteint du huitième au neuvième jour; le cercle blanc présente alors un diamètre qui varie de 6 à 12 millimètres, et l'aurole rouge un diamètre de 1 centimètre et demi à 5 centimètres. Lorsqu'on ponctionne la vésico-pustule, il s'en échappe un liquide louche, qui, inoculé, confère l'immunité contre la variole. Une très légère élévation thermique survient chez l'enfant vers le sixième jour; elle est beaucoup plus prononcée chez l'adulte.

La dessiccation commence le dixième jour; il se forme une croûte d'aspect brunâtre, qui se détache vers le dix-huitième jour, en laissant une cicatrice blanche, d'aspect gaufré. Le seul signe fonctionnel est un prurit assez vif qui est surtout marqué vers le septième ou huitième jour; on peut à ce moment appliquer au siège des piqûres de la vaseline boriquée et de la poudre d'amidon. S'il survient une rougeur diffuse autour des boutons, on applique des cataplasmes froids de fécule de pomme de terre, préparés avec de l'eau boriquée; mais les piqûres faites aseptiquement ne sont jamais suivies de complications, si minimes qu'elles soient. La généralisation de la vaccine, qui s'observe très rarement, n'est imputable ni au vaccin employé, ni au manuel opératoire; il faut sans doute en chercher la cause dans des conditions indivi-

duelles. Les éruptions vaccinales (rash, miliaire, purpura) ne peuvent être non plus évitées.

Quant à la vaccine ulcéreuse, elle est due tantôt à la confluence de plusieurs pustules, formées par auto-inoculation à côté de la pustule mère, tantôt à un agent infectieux, car on l'a vue survenir épidémiquement.

Quand le sujet vacciné est atteint d'une dermatose, il faut le mettre à l'abri des auto-inoculations en recouvrant d'un pansement oclusif le point où le vaccin a été introduit.

La vaccine généralisée est caractérisée par l'apparition de pustules en nombre variable, sur des points autres que ceux sur lesquels l'inoculation a été pratiquée. Elle s'accompagne de phénomènes réactionnels assez accentués (fièvre, malaise général, etc.).

La fausse vaccine qui survient à l'occasion d'une revaccination se présente sous l'aspect de papules acuminées avec une petite vésicule au sommet; elle ne confère nullement l'immunité.

La *vaccination faite en lumière rouge* (Goldmann) ou simplement la protection de la région vaccinée par un verre concave de couleur rouge (Roesler), détermine une évolution bénigne des lésions vaccinales, la réaction inflammatoire étant très atténuée. La lumière rouge exercerait une action d'arrêt sur les microbes associés, sans influencer l'action du vaccin.

Il n'existe aucune contre-indication absolue à la vaccination; cependant chez les sujets atteints d'eczéma, d'ecthyma, d'impétigo, il sera prudent, avant de procéder à la vaccination, d'attendre la guérison des lésions cutanées, à moins que l'on ne soit contraint de vacciner de suite, en raison de l'existence d'une épidémie de variole.

L'immunité conférée par une première vaccination n'est pas définitive; la durée de la période d'immunité n'est soumise à aucune règle; elle varie dans des proportions considérables suivant les sujets, aussi une revaccination tous les dix ans environ est-elle considérée comme une mesure de précaution utile. Les jeunes sujets perdent plus facilement l'immunité que les adultes.

Certains individus présentent contre la vaccine une immunité naturelle qui les rend réfractaires à la vaccination; ils ont le même privilège vis-à-vis de la variole.

B. — Traitement général.

Les varioles que l'on est appelé à traiter sont habituellement des varioles plus ou moins bénignes, modifiées dans leur évolution par une vaccination antérieure; ce sont des varioles atténuées n'aboutissant qu'assez rarement à la suppuration. Rien d'ailleurs ne peut faire prévoir quel sera chez chaque malade le degré de l'épuisement vaccinal, et, partant, quel sera le degré de la variole; ni l'ancienneté de la vaccination, ni le nombre des revaccinations ne permettent d'établir même une présomption.

Pendant la période d'invasion, on peut observer l'expectation et se borner à modérer la rachialgie, l'un des symptômes les plus pénibles, avec un *liniment calmant* :

| | |
|-----------------------------------|-------------|
| Chloroforme. | 10 grammes. |
| Essence de térébenthine | 40 — |
| Baume de Fioravanti. | 80 — |